

Evaluation PEDT 2020-2023

Objectif retenu dans le PEDT :

1. Améliorer la qualité de l'accueil des enfants, les infrastructures autour de l'école et la prise en compte des conditions environnementales.

Constats partagés sur le territoire	Résultats attendus	Actions / activités concernées	Indicateurs quantitatifs / qualitatifs	Supports à l'évaluation
Insuffisance d'encadrement en maternelle.	Une ATSEM par classe maternelle.	Création de poste et recrutement.	Nombre d'ATSEM.	Délibération du conseil municipal.
Souhait d'une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement.	Parents et enfants satisfaits. Prise de conscience du mode de consommation. Diminution du gaspillage alimentaire.	Développer des projets autour de l'alimentation avec les enfants. Modifier le cahier des charges du restaurant scolaire. Mesure du gaspillage.	Nombre de projets. Comparaison des repas avant et après la modification du cahier des charges. Pesées.	Retours des parents et des enfants. Évaluation de la diminution du gaspillage.
Constante augmentation des effectifs d'enfants accueillis à l'école. Deux classes sont accueillies dans des modulaires.	En fonction des effectifs, prévoir rapidement une solution d'extension.	Adaptation et agrandissement des locaux de l'école en cohérence avec les besoins, pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.	Satisfaction des enfants et parents. Satisfaction des intervenants. Nombre de m ² supplémentaires. Création de nouveaux espaces (atelier interclasse, salle de sieste).	Enquêtes de satisfaction. Retours des adultes de l'école sur le ressenti des enfants. Comparaison des plans de l'école avant et après l'extension.
Comment faire évoluer les infrastructures autour de l'école ? Aires de jeux adaptées aux âges et besoins.	Faire évoluer les infrastructures telles que le restaurant scolaire et le périscolaire. Aménager en fonction de leur intérêt, un extérieur avec les enfants.	L'extension des infrastructures est prévue après celle de l'école. Faire un sondage auprès des enfants et des familles sur les aires de jeux. Etudier l'installation des jeux modulaires.	Evolution du mobilier au restaurant scolaire. Possibilité d'accueillir dans chacun des lieux, toute personne, même en situation de handicap.	Achats réalisés. Retour des familles concernées.
Quelle prise en compte environnementale ? (Ombre)	Prendre en compte les conditions environnementales. Réaliser des actions afin de participer au développement durable.	Prévoir des préaux, des plantations d'arbres, des toiles d'ombrages. Développer des projets autour de l'éco-citoyenneté.	Evolution de l'aménagement extérieur. Nombre de projets mis en place.	Achats et travaux réalisés. Compte-rendu des projets.

Objectif retenu dans le PEDT :

2. Renforcer l'implication des acteurs du territoire et veiller à l'amélioration de la communication entre tous les acteurs.

Constats partagés sur le territoire	Résultats attendus	Actions / activités concernées	Indicateurs quantitatifs / qualitatifs	Supports à l'évaluation
Nombreuses ressources associatives et professionnelles présentes sur le territoire.	Impliquer davantage les partenaires du territoire.	Créer et renouveler des partenariats avec les associations telles que le multisports par exemple.	Nombre de partenariats. Satisfactions des partenaires et des enfants.	Recueil des partenaires désireux de collaborer. Compte-rendu des temps de rencontres.
Parents demandeurs pour être davantage consultés pour les différents projets.	Continuer d'améliorer la communication et la consultation avec les familles.	Communiquer davantage avec les familles et les consulter sur les actions à réaliser.	Satisfaction des familles.	Enquêtes de satisfaction sur l'évolution des échanges avec les familles.
Communication enseignement et animation pour temps de transitions.	Fluidifier la communication pour les temps de transitions entre les enseignants et l'animation (sieste et APC).	Partager plus d'information entre tous les acteurs. Co-organisation des temps de transferts. Echanger sur les temps de transition lors d'une réunion de rentrée. Trouver un outil de communication afin de transmettre les informations plus régulièrement (exemple cahier de transmission).	Nombre de rencontres entre le service enfance et les enseignants. Nombre de solutions trouvées et satisfaisantes.	Compte-rendu de réunions. Liste des outils et bonnes pratiques.

Objectif retenu dans le PEDT :

3. Accompagner les enfants dans leur apprentissage éducatif, artistique, culturel et citoyen tout en favorisant le vivre-ensemble.

Constats partagés sur le territoire	Résultats attendus	Actions / activités concernées	Indicateurs quantitatifs / qualitatifs	Supports à l'évaluation
Suivi des enfants après le CM2. Manque de projets artistiques et culturels.	Accueillir des pré-ados et leur proposer des activités, ou les laisser faire leurs propres propositions. Proposer des actions aussi pour les enfants de 11 à 14 ans.	Impulser de nouveaux projets adaptés aux différentes tranches d'âges (ex : chantiers jeunes, journée citoyenne, conseil des jeunes...). Echanges entre l'école et le collège. Sonder les jeunes et leur famille sur leurs attentes.	Nombre de projets. Nombre d'inscrits aux différents projets.	Enquête de satisfaction. Retour sur les échanges avec le collège.
L'éco-citoyenneté Tolérance civisme et discrimination Inclusion / handicap Conflits intergénérationnels	Créer un lieu de vie qui convienne à tous. Changer le regard de chacun. Créer des temps d'échanges entre les générations. Proposer des co-constructions de projets. Adopter un comportement éco-citoyen.	Favoriser les rencontres entre les jeunes et les plus âgés Construire des projets / ateliers intergénérationnels (journée découverte du territoire, jardins potagers,...). Travailler sur des projets communs. Proposer des activités liées à l'éco-citoyenneté, la discrimination, le handicap... Mettre en place des conférences sur divers thèmes. Développer et utiliser la médiation.	Adaptation des projets aux enfants en situation de handicap. Qualité et nombre des projets mis en place. Nombre d'enfants bénéficiaires.	Enquêtes de satisfaction.
Conditions pas toujours adaptées à l'aide aux devoirs et aux temps de repos.	Améliorer les conditions des temps d'aide aux devoirs et de repos.	Trouver un lieu pour l'aide aux devoirs en tenant compte des contraintes d'encadrement. Proposer un temps calme le midi et le soir éventuellement en bibliothèque.	Nombre de bénéficiaires de l'aide aux devoirs. Satisfaction des enfants.	Retour des adultes de l'école et des parents sur le ressenti des enfants.